

On ne ramasse pas un caillou avec un seul doigt



Compte-rendu Assemblée générale ordinaire Mardi 6 mai 2025



-  Rapport moral (page 1) ;
-  Rapport d'activité 2024 (page 2) ;
-  Rapport financier 2024 (page 5) ;
-  Rapport vérificateurs (page 6) ;
-  Compte de résultat 2024 (page 7) ;
-  Bilan 2024 (page 8) ;
-  Budget 2025 (page 9) ;
-  Éléments essentiels des échanges (page 10) ;
-  Résolutions (page 11) ;
-  Présent-e-s & représenté-e-s (page 12).

RNA n° W 913001529

Association loi 1901 créée en 1988 Palaiseau

JO : 18.07.2009

Siret : 410 010 607 00019 - APE 9499Z

Siège social : Mairie, 45 rue Ch. de Gaulle 91440

essonnesahel@gmail.com

www.91essonnesahel.org

Rapport moral

Le contexte géopolitique mondial s'est encore aggravé, des conflits se développent dans de multiples lieux, les gouvernances autoritaires s'étendent.

Au Mali, la situation sécuritaire ne cesse de se dégrader. L'actualité politique de ces derniers jours laisse à penser qu'une prolongation de la transition est en train de se mettre en place.

Simultanément, en France, l'environnement de l'action internationale institutionnelle se délite rapidement prenant de court nos restes d'optimisme.

La décision du CD91 de suspendre, pour une durée indéterminée, toute activité dans ce secteur a parachevé tout espoir. Il est vrai que la quasi-totalité des collectivités territoriales se retrouve dans des contraintes budgétaires amenant à des choix difficiles.

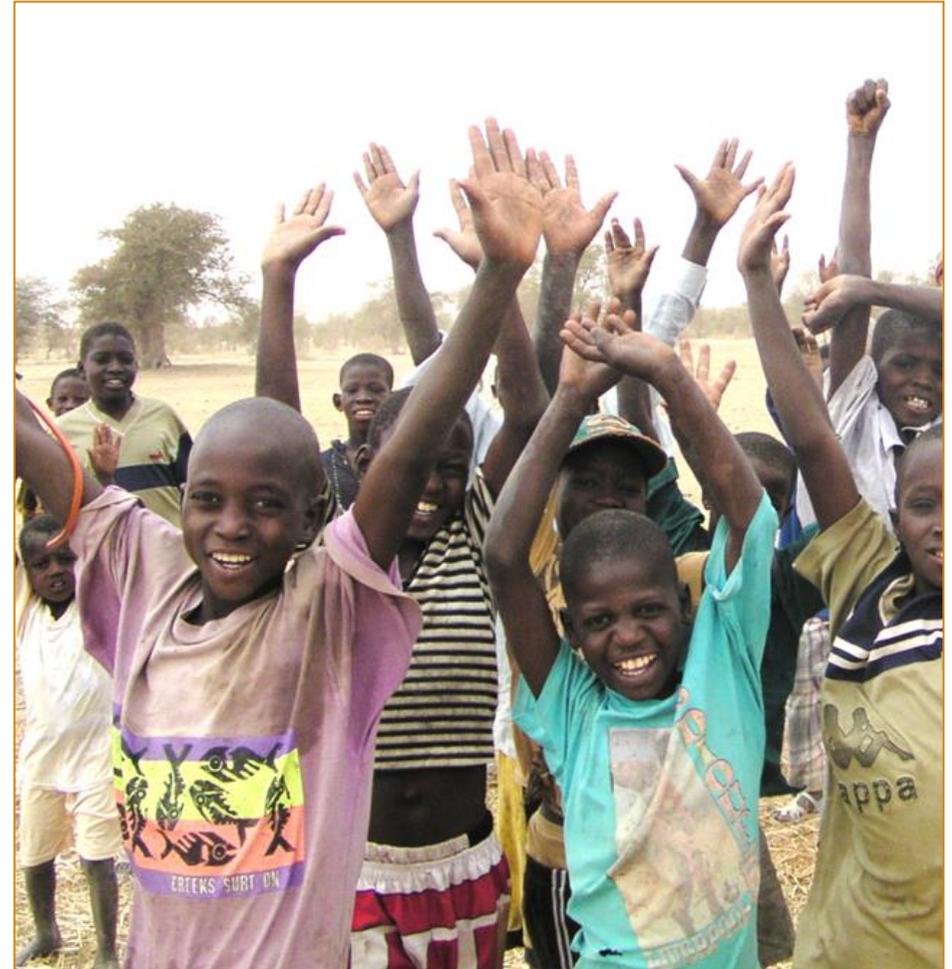
Comment comprendre que l'action internationale soit simplement biffée sans conserver la moindre animation, la moindre sensibilisation... en cette période où l'ordre mondial est fragilisé. La solidarité et la coopération internationale sont facteurs de paix. Le plus ténu des liens doit être maintenu.

Bienheureusement nombre d'associations restent vivantes et continuent à agir à la mesure de leurs moyens.

A Bures-sur-Yvette, le 6 mai 2025

Le Président

Jean-Luc Gaget





Rapport d'activité du 01/01/24 au 30/03/2025

ACTIVITÉ DANS RÉSEAU ESSONNE-MALI (RÉSÉM)



Essonne-Sahel coanime et copilote, avec les services du CD91, le RésEM ; le CD91 étant autorité de gestion.

◇ L'évolution du réseau

Le contexte géopolitique dégradé entre la France et le Mali, la réforme territoriale malienne supprimant les collectivités Cercles, partenaires du CD91, et les difficultés budgétaires rencontrées par le Département de l'Essonne, ont remis en cause le fonctionnement du RésEM.

Le programme alternatif 2023-2024 du RésEM, recentré sur des actions conduites en Essonne, auprès des acteurs de la solidarité internationale et de la population essonniennne plus largement, est en voie de finalisation. Il a permis de maintenir la pleine mobilisation des membres pour la coopération et les liens unissant les territoires concernés depuis de nombreuses années.

Malgré ce contexte, la plupart des membres du RésEM poursuivent, à moindre envergure et sur fonds propres, des activités avec leurs partenaires maliens.

Le 3 février 2025, l'Assemblée départementale du Conseil Départemental de l'Essonne a voté le budget 2025. Du fait des contraintes financières très fortes subies par le Département (40 millions d'économies à réaliser en 2025), le choix a été fait de suspendre certains dispositifs et certaines politiques, dont l'action internationale. De fait, la mise en place d'un Réseau Départemental Multi-Acteurs (RDMA), action phare du programme 2023-2024, dans lequel le RésEM devait évoluer, même sur la version minimale du scénario proposé par la prestataire chargée de l'étude, n'est pas envisageable à court et moyen terme. Pour autant, les élus souhaitent pouvoir bénéficier d'une base solide pour envisager une reprise de l'activité internationale du Département, quand cela sera possible financièrement. L'étude du RDMA se poursuit donc mais autour d'objectifs réajustés ;

- Affiner le coût, la gouvernance, les modalités de mise en place du RDMA à moyen terme selon le scénario 1 (minimaliste) ;
- Définir une stratégie de maintien du lien avec les associations de solidarité internationale et des actions en faveur de la jeunesse (mobilité internationale, ECSI) pour le court terme, en faisant le lien avec les missions des directions Sport, jeunesse, vie associative et emploi et insertion ;
- Organiser un temps de restitution auprès de l'ensemble des acteurs qui ont été concertés, associant Sandrine Gelot pour expliquer le contexte budgétaire et les choix faits par la collectivité (ce point ne semble plus être à l'ordre du jour).

Le Comité de pilotage de l'étude du RDMA a ainsi été élargi aux services Vie associative et Jeunesse du Département.

◇ Le fonctionnement et l'activité propre

- Participation aux COPIL EM FEST ;
- Participation aux réunions pour l'élaboration du Glossaire des communes du RésEM (Bibook) ;
- Participation aux temps d'échanges avec E-graine et La Case pour la mise en œuvre d'un atelier de sensibilisation à l'organisation d'actions ECSI en Essonne et la tenue de parcours pédagogiques dans des établissements scolaires essonniens (collèges et lycées) ;
- Participation aux rencontres concernant l'étude sur la préfiguration d'un RDMA en Essonne : réunion avec la CIRRMA, avec le F3E, entretiens pour le choix du prestataire, réunions de cadrage, atelier RDMA pour les membres du RésEM, ateliers RDMA élargis, comités de pilotage ;
- Rédaction du compte-rendu technique et financier de la première année du programme 2023-2024 du RésEM, communiqué en mai 2024 au MEAE, et du bilan final du programme 2023-2024, communiqué au MEAE en mars 2025.

◇ Programme 2023-2024



O n n e r a m a s s e p a s u n c a i l l o u a v e c u n s e u l d o i g t

Intitulé « Coopération Essonne, Diéma, Douentza, Nioro-du-Sahel : poursuite des liens d'amitié entre les membres du RésEM et soutien à l'émergence d'initiatives de solidarité internationale en Essonne », ce programme avait pour objectif général de continuer à agir en Essonne pour maintenir les liens entre les territoires de coopération du Mali et de l'Essonne. Il s'est décliné en deux objectifs spécifiques :

- OS 1 : Faciliter la mise en réseau des acteurs essonniers de la solidarité internationale dans toute leur diversité (associations, collectivités, OSIM, entreprises, établissements scolaires, etc.),
- OS 2 : Renforcer le vivre-ensemble et la rencontre interculturelle par des activités à destination du grand public et des jeunes de l'Essonne et du Mali.

Validé par la commission permanente de juillet 2023, qui avait voté des subventions aux associations Baroda et Culture 360 (pour la mise en œuvre d'activités culturelles) et à Essonne-Sahel (pour son rôle d'appui conseil dans le cadre de l'élaboration et du suivi du programme de coopération 2023-2024), le programme est en voie de finalisation.

Le programme a fait l'objet de réajustements au vu du contexte évoqué en introduction, avec pour conséquence l'annulation d'un certain nombre d'actions (accueil d'une délégation politique malienne pendant l'EM FEST 2024, échanges de pratiques professionnelles entre les services départementaux et des techniciens des Conseils de cercle partenaires, résidence de création d'une photographe d'Afrique de l'Ouest et création d'un reportage en réalité virtuelle sur le travail de cette artiste), mais plusieurs activités mises en œuvre ont permis de confronter le grand public et les jeunes de l'Essonne à la rencontre interculturelle, dont :

- L'élaboration et la publication de trois supports de sensibilisation et de vulgarisation pédagogique pour encourager la connaissance mutuelle des territoires de coopération par le biais de l'éditeur numérique Bibook (action portée par Baroda) : un précis d'histoire du Mali, un glossaire des collectivités essonniennes et maliennes jumelées pour partager ici et là-bas la connaissance des lieux jumelés du RésEM et l'histoire de la coopération, ainsi qu'un guide pratique sur le « Maraîchage dans les villages sahéliens de la région de Nioro-du-Sahel ».
- La circulation du VR Bus de Culture 360 dans une dizaine de communes essonniennes pour valoriser les cultures vivantes et patrimoniales maliennes à travers la diffusion de 4 films VR produits au Mali (*Conférence* – 3 épisodes ; *Yaya et son peuple de marionnettes*) : entre 2023 et 2024, Culture 360 a animé 12 sessions sur le territoire essonnien dans des établissements scolaires et médiathèques (4 interventions à destination de publics scolaires et 8 à destination du grand public), permettant de sensibiliser plus de 620 personnes (dont 470 élèves et collégiens).
- L'organisation de 10 parcours pédagogiques dans des établissements scolaires essonniers par deux associations d'éducation populaire (E-graine et La Case), ayant permis de sensibiliser plus de 320 jeunes sur des thématiques citoyennes et solidaires (ex : égalité femmes-hommes, lutte contre les discriminations, genre et stéréotypes, discours de haine, citoyenneté mondiale et interculturalité, etc.) par des activités ludiques et participatives.
- L'animation par l'association La Case de trois ateliers de sensibilisation au montage de projets ECSI au bénéfice de 13 personnes issues de 10 associations de solidarité internationale et associations de diasporas.
- L'itinérance de *KotEsopo en scène*, une petite forme culturelle malienne, avec plus d'une douzaine de représentations dans des établissements scolaires et médiathèques, ainsi que dans des lieux plus éloignés des questions de solidarité internationale et activités culturelles (ex : maison d'arrêt de Fleury-Mérogis). Les représentations ont souvent été accompagnées de temps de discussions et de rencontres avec les comédiens. Elles ont permis de sensibiliser directement près de 900 personnes, dont 650 jeunes en milieu scolaire et 40 personnes du champ social (détenus, résidents d'institut médicoéducatif).

Le nombre de jeunes touchés en milieu scolaire et le taux de fréquentation des activités menées auprès du grand public, pendant et hors EM FEST, ont témoigné de l'intérêt des essonniers quant aux questions de solidarité et de coopération internationale.

L'étude pour la création d'un RDMA essonnien visant à répondre au besoin de mise en lien des acteurs essonniers porteurs de projets à l'international, action phare du programme, est toujours en cours. Pour rappel, il s'agit de mettre en place un outil fédérateur pour les acteurs du territoire investis à l'international, pensé comme un dispositif d'échanges, d'appui et de concertation multi/pluri-acteurs de la coopération et de la solidarité internationale.

À l'issue de la diffusion des TDRs, et avec l'appui du F3E, le CD91 et E-S ont recruté une expertise externe chargée d'étudier la préfiguration du RDMA par un travail de diagnostic, d'animation et de concertation dans une démarche participative, avec les acteurs de la solidarité internationale (dont les membres du RésEM). À mi-parcours, et à l'occasion



du rendu du rapport intermédiaire (dans lequel trois scénarios d'activités pour la création du RDMA ont été développés), et afin de tenir compte des conséquences du vote du budget 2025 du Département sur l'action internationale, il a été convenu de réajuster les objectifs de l'étude (cf. évolution du réseau page 2).

♦ Conventions, dans le cadre du RésEM, entre Essonne-Sahel et le CD91 :

Pour la période 2023-2024, E-S a sollicité et obtenu, pour son rôle de copilotage du RésEM, une subvention de 53 000 €, dont la première tranche (26 500 €) a été versée à la signature de la convention en juillet 2023, et la seconde tranche (26 500 €) a été versée en avril 2024 à la suite de l'envoi du CRTF intermédiaire rendant compte des activités menées. Un compte-rendu final a été communiqué mi-février 2025, et une mise à jour a été faite fin avril, afin de prendre en compte les dépenses de février à avril 2025.

♦ Communication

Comme pour les éditions précédentes, des outils de communication propres à l'EM FEST ont été développés en 2024.

♦ Action culturelle

2025 a été marquée par la suspension de l'EM FEST. Néanmoins, 4 associations d'E-S, membres du RésEM, ont organisé, sur leur territoire, des activités culturelles :

- Ajukoby (Bures-sur-Yvette) : AfricaBures du 21 janvier au 13 février 2025 avec exposition d'arts plastiques contemporains africains, ciné-débat, dîner-concert, théâtre, ateliers créatifs pour tous, petits et grands, et restauration.
- Comité des jumelages de Chilly-Mazarin : projections du film Souleymane le 7 février 2025 avec moment convivial, projection le 12 février du film Kirikou et la sorcière et exposition de l'association Œuvres des amis des arts.
- Les Amis du jumelage de Marolles-en-Hurepoix : organisation d'une exposition le 1^{er} février avec tenue d'un spectacle organisé par la compagnie Baroda en partenariat avec la médiathèque.
- Trans Aide Draveil-Sandaré : organisation des 28^{èmes} Rencontres Africaines (exposition d'art contemporain africain) du 6 au 16 mars 2025 au Château-de-Villiers à Draveil.

ACTIVITÉ INTRA ESSONNE-SAHEL

Appui-conseil, expertise E-S :

Appui conseil : Jean-Luc Gaget, en collaboration avec la chargée de mission.

- **Partenariat avec Livre en partage** (application BiBook) :

La campagne de dons animée depuis octobre 2021 par E-S sur HelloAsso afin de participer à l'essor de l'application Bibook, n'a pu être arrêtée. Quelques dons ont continué à être versés. Le montant de 365 € collecté en 2024 sera reversé lors de la clôture définitive de cette activité qui devrait se faire courant 2^{ème} trimestre 2025.

Rencontres / échanges avec des partenaires en France

♦ Rencontres :

♦ 10/06/24 : JLG a rencontré Bassirou Diarra, président de l'association malienne de solidarité et de coopération internationale pour le développement (AMSCID).

♦ 13/11/24 : JLG a rencontré Sandrine Gelot, vice-présidente du CD91 (information sur la situation catastrophique des finances du CD91 ayant pour conséquence un budget serré pour tous les secteurs de la collectivité et donc pas de financement en 2025 pour E-S).

Fonctionnement de l'association

♦ Réunions du CA :

12 membres (AG du 29/04/24).

Entre les deux AG, le CA s'est réuni une fois en présentiel juste après l'AG de 2024, le 29/04/2024, et une fois en visioconférence le 04/12/2024.



♦ E-S employeur :

En 2024, du fait de la forte diminution de la charge de travail, d'un commun accord, un congé sans solde de 5 mois (de juin à octobre 2024), a été accordé à la chargée de mission. À son retour, et en corrélation avec la charge de travail, il lui a été accordé un temps partiel 80% pour la période du 12/11/24 au 30/03/25.

♦ Communication :

Le site est alimenté par des membres d'E-S, qui disposent d'une page propre à leurs activités : les articles sont mis en ligne par la chargée de mission d'E-S ou le président. Un compte E-S a été créé sur YouTube afin de mettre en ligne des vidéos avec lien sur le site d'E-S. Ce compte peut accueillir des vidéos des membres d'E-S.

A Bures-sur-Yvette, le 6 mai 2025

Le président : Jean-Luc Gaget

Rapport de gestion du trésorier

L'exercice dont nous vous rendons compte s'est déroulé sur une période de 12 mois comprise entre le 1/1 et le 31/12/2024.

ACTIVITE ET FINANCEMENT

En 2024, Essonne-Sahel (E-S) a poursuivi son rôle d'appui et d'animation principalement dans l'exécution de la convention (RésEM 2023-2024) signée avec le CD91. Celui-ci reste le partenaire et bailleur principal.

Les activités se déroulant dans le cadre de cette convention, peuvent s'étaler sur plusieurs exercices impactant ainsi les résultats de chacun d'entre eux.

L'environnement géopolitique national et international a eu pour conséquence la diminution ou l'arrêt de financements donc de nos activités.

En intra, notre chargée de mission a souhaité prendre un congé sans solde de cinq mois. Pendant cette période le poste n'a été pourvu. Ceci a amené une diminution des charges de personnel de l'ordre de 30 %.

Dons et cotisations, 1 205 €, sont en baisse de 240 €.

Le résultat 2024 (perte de 582,28 €) est resté stable par rapport à 2023 (perte de 589,20 €). Le maintien du résultat au niveau de celui de 2023 est la conséquence de report sur 2025 d'une partie de la subvention 2024 du CD91 à hauteur de 11 500 € ; ceci permettra de faire face aux besoins de 2025 en l'absence programmée de nouvelles recettes.

La baisse des charges de personnel a permis de disposer d'une trésorerie générant des produits financiers plus élevés, 1 208 € pour 878 € en 2023.

L'appel aux dons pour « Livres en Partage » n'ayant pu être complètement arrêté des fonds ont été recueillis à hauteur de 365 €.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVE D'AVENIR

L'année 2025 ne se présente pas sous les meilleurs auspices dans la mesure où le CD 91, en conséquence de réductions budgétaires et de la suspension de l'action internationale, ne renouvèlera pas la convention RésEM avec E-S. Comme précisé ci-dessus le report sur 2025 de la subvention 2024 à hauteur de 11 500 € permettra, en partie, de faire face à nos besoins. Le résultat attendu devrait se traduire par une perte d'environ 5 000 €.



RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats :

Au cours de l'exercice clos le 31/12/2024, les produits d'exploitation se sont élevés à **30 378,40 €** (dont 27 500 € de subventions) contre 39 993,69 € lors de l'exercice précédent. Cette diminution correspond au non-renouvellement ou à la baisse d'opérations réalisées en 2023 : actions RésEM, Livres en Partage, aides aux collaborateurs maliens se retrouvant sans emploi .

Les cotisations et dons se sont élevés à 1 205 € (2023 : 1 445 €).

Les charges d'exploitation imputables à l'exercice se sont élevées pour leur part à **30 960,68 €** contre 40 582,82 € pour l'exercice précédent. Cette évolution due aux mêmes causes que celles des produits ainsi qu'aux économies liées à la période sans solde de la chargée de mission.

Après prise en compte des charges et produits, le résultat de l'exercice se solde par une perte de **582,28 €** contre une perte de 589,20 € au titre de l'exercice précédent.

- Validation des comptes : nous vous proposons d'approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un déficit de 582,28 €.

- Affectation du résultat : nous vous proposons d'affecter en totalité le déficit de 582,28 € au compte « report à nouveau ».

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE L'ASSOCIATION

La présidence actuelle du conseil d'administration est assurée par Jean-Luc Gaget.

Les mandats d'administrateurs de Jean-Luc Gaget, Claudie Piqué, Hugues Raucy, Gérard Ravaud, Adrien Rodriguez et Françoise Sargent sont arrivés à expiration.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par les vérificateurs des comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Le trésorier
Gérard Ravaud

Contrôle financier rapport des vérificateurs

VERIFICATION DES COMPTES RAPPORT A L'ASSEMBLEE GENERALE 2025 D'ESSONNE-SAHEL

Mesdames, Messieurs,

Par suite du mandat qui nous a été confié lors de l'assemblée générale du 29 avril 2024 nous avons procédé, sur la base des documents présentés, à la vérification des comptes de l'association pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

Comptes 2024

Le total du bilan se monte à **42 634,40 €** - il était de **32 314,75 €** au 31/12/23.

Le compte de résultat présente une perte de **582,28 €** - le résultat de 2023 présentait une perte de **589,20 €**.

Situation de trésorerie

La situation de trésorerie présente un solde positif de **42 054,07 €** au 31/12/2024, elle était positive de **31 669,14 €** au 31/12/2023.

Une grande partie de cette trésorerie est placée sur un livret de type « livret A ».

Contrôle des pièces

Nous avons constaté que le bilan ainsi que le compte de résultat annuels concordent avec la comptabilité et les informations adressées aux adhérents.

Conclusion du contrôle des comptes 2024

En conséquence, nous recommandons à l'assemblée générale d'approuver les comptes présentés et de remercier le Trésorier pour son travail.

A Bures-sur-Yvette le 21mars 2025

Les vérificateurs des comptes

Catherine AUTEBERT

Hugues RAUCY



O n n e r a m a s s e p a s u n c a i l l o u a v e c u n s e u l d o i g t

COMPTES DE RESULTAT AU 31/12/2024					
CHARGES	Exercice N clos le 31/12/24	Exercice N-1 clos le 31/12/23	PRODUITS	Exercice N clos le 31/12/24	Exercice N-1 clos le 31/12/23
Charges d'exploitation (1) :			Produits d'exploitation (1) :		
Achats de prestations de services		7901,43	Ventes de marchandises		
Achats de marchandises			Ventes de prestations		4 700,00
Variation de stocks marchandises			Production vendue (biens et services)		
Achats de matières et autres approvisionnements			Production stockée		
Variation de stocks matières			Production immobilisée		
Autres achats (non stockés)	83,36	185,41	Subventions d'exploitation	26 500,00	26 500,00
Services extérieurs			Reprises sur provisions et amort, transferts de charges		
Autres services extérieurs	1 875,18	1 731,59	Autres produits		1 250,00
Impôts, taxes et versements assimilés			Collectes	465,00	1 900,00
Rémunération du personnel	15 887,05	26 026,36	Cotisations	1 205,00	1 445,00
Charges sociales	959,09	1 183,00	Participation des associations aux pgs de développement		
Autres charges de personnel	121,80	675,90	Legs et donations		
Redevances			Produits liés à des financements réglementaires		
Subventions accordées sur ressources affectées			Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	1 000,00	3 321,00
Dotation aux amortissements			Quote part de subven d'invest renouvelable et des apports		
Dotations aux provisions (sur projets identifiés)	365,00		virées au compte de résultat		
Engagements à réaliser sur ressources affectées	11 500,00	1 000,00	TOTAL I	29 170,00	39 116,00
Autres charges:		1 600,00	Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
TOTAL I	30 791,48	40 303,69	TOTAL II		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			Produits financiers		
TOTAL II			De participation		
Charges financières (1) :			D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Dotations aux amortissements et aux provisions			Autres intérêts et produits assimilés	1 208,40	877,69
Intérêts et charges assimilés	169,20	279,20	Reprises sur provisions et transferts de charges		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			Différences positives de change		
TOTAL III	169,20	279,20	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Charges exceptionnelles :			TOTAL III	1 208,40	877,69
Sur opérations de gestion	0,00	0,00	Produits exceptionnels :		
Sur opérations en capital			Sur opérations de gestion		
Reprise de déficit antérieur			Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions			Reprises d'excédent sur exercices antérieurs		
TOTAL IV	0,00	0,00	Reprises sur provisions et transferts de charges		
Participation des salariés aux résultats			Quote part des subventions d'investissement non renouvelable		
Impôts sur les sociétés			virée au compte de résultat		
TOTAL V	0,00	0,00	TOTAL IV	0,00	0,00
TOTAL DES CHARGES (I+II+III+IV+V)	30 960,68	40 582,89	TOTAL DES PRODUITS (I+II+III+IV)	30 378,40	39 993,69
EXCEDENT			RESULTAT (perte)	582,28	589,20
TOTAL GENERAL = TOTAL CHARGES + EXCEDENT	30 960,68	40 582,89	TOTAL GENERAL = TOTAL DES PRODUITS + DEFICIT	30 960,68	40 582,89
(1) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs			ELEMENTS HORS EXPLOITATION subvention CD91		40 257,00



O n n e r a m a s s e p a s u n c a i l l o u a v e c u n s e u l d o i g t

Bilan au 31/12/2024							
ACTIF	Exercice 2024			Exercice 2023	PASSIF	Exercice 2024	Exercice 2023
	BRUT	AMORT/PROV	NET				
ACTIF IMMOBILISE					FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES		
<i>Immobilisations incorporelles</i>					<i>Fonds associatifs sans droit de reprise</i>	53 804,34	53 804,34
Frais d'établissement					<i>Ecarts de réévaluation</i>		
Concessions et droits similaires,					Reserves		
logiciels, droits et valeurs similaires					Réserves indisponibles		
Autres immobilisations incorporelles					Réserves statutaires ou contractuelles		
Immobilisations incorporelles en cours					Réserves réglementées		
Avances et acomptes					Autres réserves (dont réserves pour projet associatif)		
<i>Immobilisations corporelles</i>					Report à nouveau	-23 570,96	-22 981,76
Terrains					Résultat net de l'exercice (excédent ou déficit)	-582,28	-589,20
Constructions					Subventions d'investissement		
Installations techniques, matériel et outillage					Provisions réglementées		
industriels					Total I	29 651,10	30 233,38
Autres immobilisations corporelles					Autres Fonds associatifs		
Immobilisations corporelles en cours					Fonds associatifs avec droit de reprise		
Avances et acomptes					Apports		
<i>Immobilisations financières (1)</i>					Legs et donations		
Participations					Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables		
Créances rattachées à des participations					Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
valeurs mobilières de placement					Droit des propriétaires (commodat)		
banques					Total II		
Autres					Provisions pour risques et charges		
Total I					Provisions pour risques		
ACTIF CIRCULANT					Provisions pour charges		
<i>Stocks et en-cours</i>					Fonds dédiés		
Mat.prem et autres approvisionnements					Sur subventions de fonctionnement	11 500,00	1 000,00
En-cours de production (biens et services)					Sur autres ressources	365,00	
Produits intermédiaires et finis					Total III	11 865,00	1 000,00
Marchandises					DETTES (1)		
<i>Avances et acomptes sur commandes</i>					Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits(2)		
Créances					Emprunts et dettes financières divers (3)		
Usagers et comptes rattachés			0,00	87,38	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Autres	10,00		10,00		Dettes fournisseurs et Comptes rattachés		
Valeurs mobilières de placement	41 883,86		41 883,86	30 675,55	Dettes fiscales et sociales	1 118,30	1 081,37
Disponibilités	170,21		170,21	993,59	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Charges constatées d'avance (2)	570,33		570,33	558,23	Autres dettes		
Total II	42 634,40		42 634,40	32 314,75	COMPTEs de régularisation (1)		
COMPTEs de régularisation (III)					Produits constatés d'avance		
Charges à répartir sur plusieurs exercices					Total IV	1 118,30	1 081,37
Ecarts de conversion Actif (IV)					Ecarts de conversion Passif (V)	0	0
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	42 634,40		42 634,40	32 314,75	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	42 634,40	32 314,75
(1) Dont à moins d'un an					(1) Dont à plus d'un an, dont à moins d'un an		
(2) Dont à plus d'un an					(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
					(3) Dont emprunts participatifs		



Finances : synthèse 2023 & 2024, budget 2025 et perspectives 2026 Document informatif non soumis à délibération

Synthèse : réels 2023 & 2024, budget 25 et prospective 2026

	Réel 2023	Budget 2024 5 mois sans salaire	Réel 2024	budget2025 4 mois de salaire	prospective 26 sans salarié		Réel 2023	Budget 2024 5 mois sans salaire	réel 2024	budget 25 4 mois de salaire	prospective 26 sans salarié
CHARGES						PRODUITS					
PROGRAMMES											
E-S intermédiaire financier (opérations pour compte)											
Montants transférés						Montants reçus					
Livres en partage	3 201,43	2 791,00	365,00	60,00		Dons affectés livres en partage	1 900,00	100,00	365,00	60,00	
Actions RESEM (DDN Mali)	40 257,00					Actions RESEM (EDDN Mali)	40 257,00				
Total	43 458,43	2 791,00	365,00	60,00	0,00		42 157,00	100,00	365,00	60,00	0,00
E-S intervenant (opérations ayant un impact sur l'exploitation)											
Versements aux opérateurs maliens						Subventions	7 921,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fact GAIA évaluation programme triennal	4 700,00					Subv. CD 91	4 700,00				
W're solutions maintenance Bibook	3 201,43					Dons reçus Livres en Partage	3 221,00				
Contributions des partenaires						Contributions des partenaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total coûts	7 901,43	0,00	0,00	0,00	0,00	Total produits	7 921,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Résultat	19,57	0,00	0,00	0,00	0,00						
EXPLOITATION											
Subv. CD91 2022 partie reportée sur 2023						RésEM 22/24 subv, CD91, MEAE...2022	2 000,00				
Subv. CD91 2023 partiere portée sur 2024	1 000,00					RésEM 22/24 subv, CD91, MEAE...2023	26 500,00	1 000,00	1 000,00		
Subv. CD91 2024 partie reportée sur 2025		10 500,00	11 500,00			RésEM 22/24 subv, CD91, MEAE...2024		26 500,00	26 500,00	11 500,00	
						CD91 subv 2025				0,00	
Dons appui ex salariés coordination DDN	1 600,00					Dons appui ex salariés coordination DDN	1 250,00	100,00	100,00		
Total coûts	2 600,00	10 500,00	11 500,00	0,00	0,00	Total produits	29 750,00	27 600,00	27 600,00	11 500,00	0,00
 FONCTIONNEMENT COURANT											
Coûts						Facturations					
Achats généraux (fourn, petit équip)	185,41	200,00	83,36	50,00	50,00						
Prestations diverses	1 281,00	1 300,00	1 175,00	1 100,00	950,00						
Voyages et déplacements	450,59	300,00	700,00	200,00	150,00						
Frais de personnel	27 885,26	16 900,00	16 968,00	16 500,00		Dons	355,00	300,00	275,00	150,00	150,00
Divers						Produits financiers	877,69	800,00	1 208,40	700,00	400,00
Services bancaires	279,20	160,00	169,20	160,00	120,00	Divers					
						Cotisations	1 090,00	1 000,00	930,00	600,00	450,00
Total coûts	30 081,46	18 860,00	19 095,56	18 010,00	1 270,00	Total produits	2 322,69	2 100,00	2 413,40	1 450,00	1 000,00
TOTAL GENERAL	40 582,89	29 360,00	30 960,56	18 010,00	1 270,00		39 993,69	29 700,00	30 378,40	12 950,00	1 000,00
RESULTAT							-589,20	340,00	-582,16	-5 060,00	-270,00



Éléments essentiels des échanges

- **Organisation de parcours pédagogiques d'ECSI en partenariat avec l'association La Case** : retour d'expérience très positif pour TAD et le collège Delacroix, avec un véritable travail de co-construction des outils et de co-animation des séances dans deux classes de 5^e sur le thème des inégalités dans le monde / des inégalités scolaires et in fine la construction d'une action dirigée vers une école de Sandaré.

- **Relation / contact avec les partenaires maliens** : le RésEM n'existant plus, il n'y a plus de relation entre le CD91 et les Conseils de cercle. Seuls les partenariats des associations continuent d'exister. Une réunion rassemblant plusieurs associations essonniennes (dont Aïgouma, Cencenkisé, Baroda, LAJ Marolles-en-Hurepoix) s'est tenue en début d'année 2025, traduisant l'envie / le besoin de se retrouver et faire réseau.

- **Etude autour du RDMA** : au vu du contexte actuel, l'étude est en train de faire l'objet de nouveaux réajustements ; une restitution auprès des acteurs essonniens n'est pour l'instant pas à l'ordre du jour.

- **E-S Employeur - Départ de la chargée de mission** : depuis la suspension du programme RésEM 2022-2024 en fin d'année 2022, et la construction du programme alternatif déployé essentiellement en Essonne en début d'année 2023, la charge de travail ne motive plus l'emploi du poste de chargée de mission. Aucune perspective à court terme ne peut laisser à penser qu'E-S retrouvera une activité d'appui conseil nécessitant un poste, même redéfini. Par ailleurs, il a été confirmé qu'E-S n'aura pas de financements en 2025.

D'un commun accord, il a donc été convenu d'une rupture conventionnelle entre E-S et la chargée de mission, qui a officiellement quitté son poste le 30 avril 2025.

E-S a pu assurer les salaires et charges jusqu'en avril 2025 sur des reliquats de subvention 2023/2024 et ses fonds propres.

Le matériel de travail (ordinateur, écran plat, clavier, téléphone portable et chaise de bureau) lui a été donné.

Pour mémoire, depuis le 15 septembre 2008, E-S a toujours eu une chargée de mission à ses côtés.

- **Devenir d'E-S** : la forte baisse des activités de l'association et l'absence de relais, posent la question de sa dissolution dans les prochains mois (fin 2025/début 2026). La mise en sommeil a été évoquée comme possibilité, mais n'est pas spécialement souhaitée.

La dissolution aura des implications et des conséquences directes pour les associations membres, auxquelles il convient de réfléchir dès à présent :

- La fermeture du site internet (dont il convient de rappeler et saluer tout le travail réalisé par Jean Soudrie) et la fermeture de la chaîne Youtube d'E-S, avec la question de la sauvegarde des contenus mis en ligne et d'un travail d'archivage pour chaque association.



Assemblée générale 2025 : résolutions

RÉSOLUTION 1 : rapport moral et rapport d'activité du Président

L'assemblée générale, après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré, approuve les rapports moral et d'activité 2024 présentés par le président.

Vote : adoptée à l'unanimité des présent.e.s et représenté.e.s.

RÉSOLUTION 2 : rapport financier du Trésorier

L'assemblée générale, après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré, approuve le rapport financier pour l'exercice 2024 présenté par le trésorier.

Vote : adoptée à l'unanimité des présent.e.s et représenté.e.s.

RÉSOLUTION 3 : comptes et affectation du résultat

L'assemblée générale, après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré, approuve les comptes 2024 présentés par le trésorier, faisant apparaître un résultat négatif de 589,20 € ; elle donne quitus plein et entier au trésorier.

Vote : adoptée à l'unanimité des présent.e.s et représenté.e.s.

RÉSOLUTION 4 : rapport des vérificateurs

L'assemblée prend acte de la présentation et des conclusions du rapport des vérificateurs.

RÉSOLUTION 5 : affectation du résultat

L'assemblée générale, sur proposition du Président et après en avoir délibéré, décide d'affecter la totalité du résultat 2024 au compte « report à nouveau ».

Vote : adoptée à l'unanimité des présent.e.s et représenté.e.s.

RÉSOLUTION 6 : élection d'administrateurs (*le projet de résolution prend en compte les candidatures et démissions reçues à l'ouverture de l'AG*). 8 sièges sont pourvus, 10 sièges à renouveler ou à pourvoir (4 fins de mandat, 6 sièges vacants) ;

Sont candidats au poste d'administrateur : Gaget Jean-Luc, Piqué Claudie, Raucy Hugues, Ravaud Gérard, Rodriguez Adrien, Sergent Françoise. Vote : Après avoir vérifié l'éligibilité des candidat.e.s, **sont élus** à l'unanimité des présent.e.s et représenté.e.s : Gaget Jean-Luc, Piqué Claudie, Raucy Hugues, Ravaud Gérard, Rodriguez Adrien, Sergent Françoise. Leur mandat arrivera à expiration lors de l'assemblée générale de 2027, statuant sur l'activité de 2026. **Le conseil d'administration est composé de 12 membres (9 mini, 18 maxi) : Bruno Benoit, Fauvell-Champion Vincent, Gaget Jean-Luc, Gruber Michel, Houdy Xavier, Mysliewic Bernard, Piqué Claudie, Raucy Hugues, Ravaud Gérard, Rodriguez Adrien, Ryckelynck Jacques et Sergent Françoise.** 6 postes restent vacants.

RÉSOLUTION 7 : pouvoirs pour la mise en œuvre et l'exécution des décisions prises par l'assemblée générale

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au Président et au conseil d'administration, pour la mise en œuvre et l'exécution de toutes les décisions prises par la présente assemblée, à cet effet : passer et signer tous actes et déclarations, accomplir toutes formalités, disposer et engager les dépenses y afférents.

Vote : adoptée à l'unanimité des présent.e.s et représenté.e.s.



Présent-e-s et représenté-e-s

Présent-e-s :

Associations : Bruno Benoit (TA Draveil-Sandaré), Vincent Fauvell-Champion (LAJ Marolles-en-Hurepoix), Michel Gruber (TA Draveil-Sandaré), Xavier Houdy (Ajukoby, Bures-sur-Yvette), Bernard Mysliwicz (TA Draveil-Sandaré), Hugues Raucy (CDJ Chilly-Mazarin), Gérard Ravaud (Ajukoby, Bures-sur-Yvette), Adrien Rodriguez (LAJ Marolles-en-Hurepoix), Jacques Ryckelynck (CDJ Limours-Les Molières), Françoise Sergent (Ajukoby, Bures-sur-Yvette).

Individuels : Jean-Luc Gaget, Georgette Soudrie.

Excusé-e-s ayant donné pouvoir :

Associations : Claudie Piqué (CDJ Chilly-Mazarin) pouvoir à Hugues Raucy, Bernadette Bouchon (CDJ Limours-Les Molières) pouvoir à Jacques Ryckelynck, Alain Séverac (LAJ Marolles-en-Hurepoix) pouvoir à Adrien Rodriguez.

Individuels : Serge Milien pouvoir à Bruno Benoit.

Ont assisté : Jean Soudrie, et Marine Buffet (chargée de mission E-S).

Nombre de voix statutaires : **17** ; présent.e.s et représenté.e.s : **17**.